

## Le Président

### MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TARBES

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L 153-45 et suivants,

Monsieur le Président de Tarbes-Lourdes-Pyrénées Agglomération informe qu'une mise à disposition du public concernant le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune Tarbes sera ouverte du 06 mai 2019 jusqu'au 07 juin 2019 inclus.

La modification porte sur la suppression de l'emplacement réservé N°11 inscrit au PLU pour le prolongement de la rue Pierre Loti.

Le dossier de projet de modification simplifiée, l'exposé des motifs ainsi que le registre permettant au public de formuler ses observations seront tenus à disposition, à l'exception des samedis, dimanches, du vendredi 31 mai et des jours fériés, à :

- la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, service Aménagement Urbanisme, Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle – Téléport 1 à Juillan, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- la mairie de Tarbes, Bâtiment PYRENE, service Urbanisme, les lundis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15, les mardis, mercredis et jeudis de 8h15 à 12h15 et de 13h45 à 17h15, les vendredis de 8h15 à 12h15 et de 13h45 à 16h15.

Juillan, le 12/04/ 2019



Gérard TREMEGE